

## Questions orales

## L'INDUSTRIE MINIÈRE

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Il y a deux ans, le ministre a promis d'aider l'industrie canadienne en procédant à une réforme de la réglementation. En décembre dernier, il a déposé à la Chambre un rapport dans lequel il proposait des changements concrets pour aider l'industrie minière en 1995.

Le ministre entend-il déposer sa réforme sous peu? L'industrie minière peut-elle s'attendre à recevoir un cadeau d'ici Noël?

**L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue, le ministre de l'Industrie, et moi-même travaillons en étroite collaboration avec les représentants du secteur minier pour assurer une réglementation efficace.

Jéudi dernier, de concert avec l'Association minière du Canada, mon ministère a organisé un atelier sur la réforme de la réglementation, auquel ont participé les représentants du ministère de l'Industrie, du ministère de l'Environnement, du ministère des Pêches et des Océans et du ministère des Transports.

Cet atelier d'une journée a permis d'élaborer des recommandations très constructives, que nous allons analyser afin de nous assurer que la réglementation au Canada appuie une industrie minière productive et rentable, et ne la gêne pas.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.):** Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'un atelier d'une journée, mais plutôt de deux ans. Il est temps de passer de la parole aux actes.

Les nouveaux règlements qu'étudie le ministère de l'Environnement ont tellement effrayé les propres fonctionnaires de la ministre des Ressources naturelles qu'ils ont refilé en douce aux journalistes un document de 75 pages faisant notamment état de leurs appréhensions quant aux conséquences de ces règlements. Leur mise en oeuvre risque de causer du tort à l'économie canadienne, d'enflammer les relations fédérales-provinciales et même de nuire à la souveraineté canadienne.

La ministre va-t-elle déposer ce document de 75 pages à la Chambre et partager-t-elle l'inquiétude de ses fonctionnaires?

**L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, le député peut me croire que ni mes fonctionnaires ni moi ne redoutons les recommandations du comité permanent de l'environnement.

À titre de ministre des Ressources naturelles, je me suis engagée à collaborer avec mes collègues, les ministres de l'Environnement, de l'Industrie, des Pêches et des Océans, et des Transports. À l'heure actuelle, je dis clairement à la ministre que, grâce à cette collaboration, nous pourrions mettre en place une réglementation qui appuie l'industrie minière du Canada.

[Français]

## LE TRANSFERT SOCIAL CANADIEN

**M. André Caron (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour camoufler les mauvaises nouvelles jusqu'au lendemain du référendum, on sait que l'assurance-chômage et les pensions de vieillesse seront affectées considérablement par les coupures du gouvernement fédéral.

• (1450)

Quand le ministre des Finances affirme qu'un non permettra de poursuivre l'évolution du Canada, car le changement est déjà en marche, selon son expression, est-il en train de nous confirmer que le Canada va continuer d'évoluer dans le sens des coupures à l'éducation, à la santé, à l'assurance-chômage, aux pensions de vieillesse, comme c'est déjà commencé?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, le ministre du Développement des ressources humaines a indiqué très clairement qu'en ce qui concerne toute la consultation sur l'assurance-chômage, c'est loin d'être terminé, sauf que notre objectif c'est vraiment l'assurance-emploi, c'est de remettre les Canadiens au travail. D'ailleurs c'est cela le but de sa réforme.

D'autre part, en ce qui concerne la sécurité de la vieillesse, le premier ministre l'a dit très clairement ici en Chambre, jamais, jamais, le gouvernement fédéral ne fera quoi que ce soit qui puisse compromettre la sécurité économique de nos aînés.

**M. André Caron (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, le ministre admet-il que le choix fait par le gouvernement fédéral de transférer son énorme déficit aux provinces en coupant dans le Transfert social canadien ne laisse présager rien de bon pour l'avenir si le Québec disait non, car Ottawa fixera les normes nationales et Québec devra se débrouiller pour les appliquer avec les conséquences que l'on imagine pour les programmes sociaux?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.):** Tout d'abord, monsieur le Président, en ce qui concerne le Transfert social canadien, il est très clair que les normes nationales qui s'y trouvent sont les principes de l'assurance-maladie, ce à quoi tous les Québécois et Québécoises tiennent beaucoup. Deuxièmement, on a mis là-dedans énormément de flexibilité pour les provinces afin qu'elles puissent innover et faire vraiment l'application de leurs programmes envers leur propre population.

En ce qui concerne les montants d'argent, la différence entre aujourd'hui et la première année, ce sera 350 millions de dollars, soit moins de 1 p. 100 des revenus de la province de Québec.